Mobilité durable : la Région Nouvelle-Aquitaine, partenaire du Mois sans voiture à Poitiers et à Pau

vendredi 22 septembre 2023, par lpe

Engagée pour une mobilité plus durable, la Région Nouvelle-Aquitaine s'associe au défi du « Mois sans voiture », en octobre. Pendant un mois, les participants vont essayer gratuitement d'autres moyens de transports que la voiture individuelle : transports collectifs, c'est-à-dire les TER, les cars régionaux, et les bus des réseaux urbains. Mais également les solutions alternatives à la voiture, c'est-à-dire les vélos en libre-service ou électriques, les trottinettes ou bien encore l'autopartage.

Pour aider les participants dans ce défi, des abonnements d'un mois ou des cartes de 10 trajets leur seront offerts. Objectif : faire connaître les réseaux et les offres des transports collectifs avec notamment des abonnements combinés associant train TER et transports urbains.

Pourquoi la Région s'associe à cette opération ?

En premier lieu, il s'agit de valoriser la mobilité durable, en cohérence avec Néo Terra, sa feuille de route destinée à accélérer la transition écologique et énergétique. Ensuite, pour conquérir et fidéliser de futurs usagers, et dans ce cadre, de mettre en lumière les axes TER comme celui de Poitiers – Châtellerault. Enfin, cette opération permet de bénéficier des retours d'expérience des participants et ainsi mieux améliorer les transports régionaux.

Un mois sans voiture dans les agglomérations de Poitiers et de Pau

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, deux agglomérations proposent le « Mois sans voiture ».

La **communauté urbaine du Grand Poitiers** et le transporteur Vitalis ouvrent l'opération du mois sans voiture (baptisée « Moi, sans voiture ? ») à **100 automobilistes volontaires**. Lancé en septembre lors de la Semaine européenne de la mobilité, ce mois sans voiture est organisé en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Voyageurs, et les entreprises de transport Pony et Otolis. En octobre, les participants pourront effectuer leurs déplacements en car, bus, TER, vélo, trottinette ou autopartage. Pour participer au défi, les volontaires sont invités à déposer leur candidature en ligne jusqu'au 30 septembre 2023.

La Région, par le biais de ses opérateurs cars (Les Rapides du Poitou et Transdev), offrira 40 euros par testeur (soit 4000 euros maximum) et, en partenariat avec SNCF Voyageurs, 1000 euros d'abonnements mensuels.

Dans l'agglomération de Pau, 20 automobilistes sont invités à échanger leurs clés de voiture contre un pack de mobilité, valable tout le mois d'octobre. Ils repartiront avec des abonnements et carte de transports pour se déplacer en cars régionaux, bus du réseau Idélis ou vélo électrique. Le défi est notamment fait pour tous les foyers qui aimeraient bien se séparer d'une voiture. La participation au défi se fait sur sélection. Les volontaires peuvent envoyer leur candidature avant le 25 septembre.

La Région, via son délégataire Citram Pyrénées, propose une dotation de 8 cartes créditées de 10 voyages

valables sur les lignes de car régionales.

> **Rendez-vous sur notre boutique en ligne : https://boutique.lepetiteconomiste.com**